



Le petit journal de votre commune

N°17 / Juin 2023

FETE DU VILLAGE

La fête de notre village est l'événement incontournable du mois de Juin!

Pour rappel, elle aura lieu :

le dimanche 11 Juin toute la journée.

Vous trouverez le programme à l'intérieur de ce Flash infos.

Les associations de la commune et le Conseil Municipal vous attendent nombreux!

Il y aura des activités pour tous les goûts et tous les âges : randonnée, chasse aux trésors, rallye vélo, tournoi de pétanque, scrapbooking, peinture, balade en trottinettes électriques, course en sac, ...

Vous pourrez même vous ravitailler : barbecue, frites, crêpes, buvette!



La Chapelle de Francheville cherche des personnes disponibles samedi 17 et/ou le dimanche 18 juin, pour aider à trier des pierres. En fonction de la météo, le chantier sera ouvert de 9h30 à 17h. Venez nombreux. Merci à tous!

Agenda

- **11 Juin : Fête du Village**
- **24 Juin : Rifles des Pompiers**
- **Ramassage des Ordures Ménagères :**
 - Vendredi 16 Juin
 - Vendredi 29 Juin
 - Samedi 15 Juillet



La fête du village

DIMANCHE 11 JUIN 2023

Dans le bourg

Manifestation organisée par les associations de BRECY et le Conseil Municipal

Programme :

- Randonnée pédestre de 8h30 à 11h (3 circuits : 5km, 9km, et nouveau circuit 14km)
- Rallye Vélo à partir de 10 ans, (inscription 10h30) départ 11h
- Démonstration ZUMBA, Atelier scrapbooking et peinture de 11h à 16h
- Balade en trottinettes électriques à partir de 12h (à partir de 14 ans)
- Concours de pétanque à 14h (inscriptions 13h30). Places limitées
- Chasse aux trésors de 10h30 à 12h30(- de 6 ans)
- Course en sacs, aux œufs et tir à la corde de 14h30 à 16h (à partir de 6ans)

Tirage de la tombola toute la journée

Présence de Miss Berry et de ses Dauphines

SENSATION
à
Cyclo Berry

TOMBOLA

Paiement CB accepté

Restauration sur place

Barbecue, Buvette et Crêpes



OBJETS ET VETEMENTS TROUVES

La fin de l'année scolaire approche et de nombreux objets et vêtements ont été trouvés au Foyer Rural et au parc. N'hésitez pas à passer en Mairie si vous avez perdu quelque chose, la caisse est pleine!

VOL DE MATERIEL COMMUNAL

Plusieurs vols de matériels communaux ont eu lieu : deux drapeaux au Monument aux Morts, une grande poubelle de tri (bac jaune), une barrière et un récupérateur d'eau. Ce matériel, communal, devra être remplacé, et cela représente un coût pour la collectivité. Si vous voyez quelque chose de suspect, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

TRAIL DES TERRES DU HAUT BERRY



Samedi 13 Mai a eu lieu le trail organisé par la Communauté de Communes des Terres du Haut Berry à Menetou-Salon. Les élèves de l'école ont participé aux courses enfants : 38 brécyliens étaient présents. Les écoles étaient classées suivant le nombre de participants. On peut féliciter notre école qui a terminé à la 2^{ème} place sur le podium.! Bravo aux enfants et à leurs enseignantes!

ATELIER PEINTURE : RECUP

Andy, qui anime l'atelier peinture sur toiles pour les enfants à la fête du village a besoin de matériel de récupération (tissus, boutons, coquillages, papier de soie, bois flotté...). Merci pour elle!

COURSE CONTRE LA FAIM



Le vendredi 12 Mai, les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus au collège Jean-Rostand à Saint-Germain-du-Puy pour partager avec les collégiens une matinée sportive et solidaire. Un peu plus de 1 000 € de promesses de dons ont été récoltés!

LES RIFLES DES POMPIERS



RIFLES



de l'amicale des sapeurs-pompiers de Brécy / Ste-Solange

SAMEDI 24 JUN 2023 À 19H

OUVERTURE DES PORTES À PARTIR DE 18H

ESPACE HENRI MITTERRAND À STE-SOLANGE

LOTS À GAGNER :

TV 126 cm, Cookeo, Tondeuse thermique, Salon de jardin, Robot pâtissier, Enceinte Bluetooth, Extracteur de jus, Partie Apéro, Partie Bons d'achat, Partie Enfants, Petit électroménager, Outillage ...



TARIFS

1 carton = 5€
3 cartons = 12€
5 cartons = 18€
8 cartons = 20€
12 cartons = 30€
18 cartons = 45€



MINI BINGO

PARTIE SURPRISE



1 CARTON OFFERT À CHAQUE PARTICIPANT

BUVETTE, SANDWICHS, CRÊPES ET GÂTEAUX

RÉSERVATION POSSIBLE AU 06.70.99.00.06

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.